



ORGANE SUBSIDIAIRE DE CONSEIL SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE  
Huitième session  
Bonn, 2-12 juin 1998  
Point 6 d) de l'ordre du jour

**QUESTIONS METHODOLOGIQUES**

**ASPECTS SCIENTIFIQUES ET METHODOLOGIQUES DE LA PROPOSITION DU BRESIL**

**Projet de conclusions du Président**

1. L'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique (SBSTA) a rappelé que la Conférence des Parties, à sa troisième session, avait décidé que la proposition présentée par le Brésil dans le document FCCC/AGBM/1997/MISC.1/Add.3 devrait être renvoyée au SBSTA pour avis concernant ses aspects méthodologiques et scientifiques (FCCC/CP/1997/7/Add.1, section III.3).
2. Le SBSTA a noté que la partie de la proposition concernant un fonds pour un développement propre était devenue caduque compte tenu des décisions prises lors de la troisième session de la Conférence des Parties, et en particulier la proposition de mise en place d'un mécanisme pour un développement propre défini dans le Protocole de Kyoto, la décision 1/CP.3 relative à l'adoption dudit Protocole et son annexe B.
3. Le SBSTA a reconnu que le reste de la proposition soulevait un certain nombre de questions d'ordre méthodologique et scientifique et que celles-ci faisaient toujours l'objet d'études de la part d'experts de plusieurs pays. Il s'est félicité de l'offre du Brésil d'accueillir un atelier afin de mieux les comprendre et l'a invité à lui faire rapport, à sa neuvième session, sur les résultats de cet atelier.

-----

